

## HOUNIE Jean-François

---

**De:** Samantha lfr <samantha.64.laferrere@gmail.com>  
**Envoyé:** lundi 8 septembre 2025 15:33  
**À:** Enquete publique PLUI  
**Objet:** Projet PLUI Balansun

Monsieur le Président de la commission d'enquête, projet de PLUI Communauté de communes de Lacq-Orthez.

Au vu du changement de projet du PLUI, nous avons consulté le plan d'élaboration local d'urbanisme inter communal de la commune de Balansun.

Nous sommes situés Chemin de Bellegarde sur le numéro de lot 1093, nous constatons que le lot 1091, à notre gauche sera toujours en zone constructible. Suite à cette décision nous ne sommes pas favorable à l'extension de la zone constructible de la parcelle 1095 se situant à notre droite. Nous avons construit et orienté notre maison côté nord, de façon à avoir un maximum de tranquillité et le moins de vis à vis possible depuis la route.

Cependant cette extension mènerai à une pollution visuelle de l'environnement pour nous et pour la nature en elle même.

Nous sommes également de la région depuis toujours, petit fils et petite fille d'agriculteurs du secteur de la communauté de communes de Lacq Orthez et Béarnais depuis notre naissance cela nous tient à cœur de préserver nos petits villages de campagne, de la surpopulation.

Pourquoi vouloir faire une extension de zone constructible, alors qu'il y a actuellement le lot 1091 - 1089 et 83 en vente ainsi que la maison située sur le lot 68 également en vente?

Nous estimons qu'il y a déjà assez d'emplacement pour le logement de personnes dans ce quartier.

De plus, au vu de l'état de la route actuel, cela encombrerai et détériorerai encore plus celle ci. La parcelle numéro 1095 étant depuis toujours en agricole et dont sa continuité amène à aucune construction, il est préférable de le laisser comme tel.

Étant chasseur de la commune et fille de chasseurs du secteur de l'ACCA, nous tenons à laisser de la place à cette pratique et ne pas encombrer l'environnement de la faune sauvage. Nous voyons beaucoup de faune sauvage sur ce secteur dont sur la parcelle 1095.

On tient à dire qu'il y a assez de lot disponible en amont pour en rajouter et saturer l'espace.

Cordialement  
Samantha Laferrère et Pierre Seube